

# NON à cette réforme des retraites injuste, brutale et injustifiée.

## 1/ Le système de retraite par répartition est en danger financièrement.

Le rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) confirme la bonne santé de notre système de retraite. Après 2 années d'excédents en 2021 et 2022, la branche retraite devrait accuser un déficit en 2032 avant de retrouver une stabilité.



## 2/ L'espérance de vie augmente, il est donc normal que l'on travaille plus longtemps.

L'espérance de vie a certes augmenté de plus de 16 ans entre 1950 et 2019. Ce progrès a notamment été permis par les conquêtes sociales obtenues. Désormais, les gains décèlent. Par ailleurs l'espérance de vie en bonne santé est de 64 ans pour les femmes, 63 ans pour les hommes. Du reste, il y a de grandes inégalités selon les catégories sociales : 23% des plus pauvres sont déjà mort-es à 65 ans contre 5% des plus riches.

## 3/ Cette réforme est nécessaire pour sauver notre système de protection sociale.

Cette réforme va au contraire grever notre système de protection sociale. Actuellement 1 personne sur deux qui liquide sa retraite n'est plus en emploi mais soit au chômage, soit en arrêt maladie, soit en invalidité, soit bénéficie de minima sociaux. En augmentant l'âge de départ à la retraite, la réforme va allonger ces situations de précarité et augmenter les dépenses qu'elles suscitent.



## 4/ Pour financer le système des retraites, il n'y a pas d'autres solutions que cette réforme.

**C'est encore faux.** Il existe plusieurs solutions, proposées par les différentes organisations syndicales, il s'agit de choix politiques que le gouvernement refuse. A titre d'exemples :

- **Etablir l'égalité salariale femmes/hommes, ce qui aurait pour conséquence d'améliorer les rentrées de cotisations sociales (14 milliards).**
- **Augmenter les salaires, donc plus de cotisations sociales.**
- **Supprimer les exonérations de cotisations sociales et augmenter les cotisations patronales. 0,8 % de cotisations patronales en plus, c'est 12 milliards qui entrent dans les caisses.**
- **Mettre en place une cotisation sociale sur les dividendes.**



**Pour combattre cette réforme, tous en GRÈVE et en MANIF  
le 31 janvier 2023 10h00 place du 1<sup>er</sup> Mai Clermont Fd**

L'intersyndicale du CHU appelle les personnels à se réunir en AG,  
le mardi 31 janvier à 14h00 petit Amphi IFSI

Syndicat **CGT** du CHU de Clermont-Ferrand  
GM/CMP : 51.864 / 51.865 Estaing : 50.400  
L. Michel : 50.803  
[cgt@chu-clermontferrand.fr](mailto:cgt@chu-clermontferrand.fr)